

Piloter un Réaap : analyse de la pratique

Intervenante

■ Hélène BIDARD

Hélène BIDARD est psychologue et formatrice à l'URFP. Plus particulièrement chargée des actions d'aide à la parentalité, elle intervient pour Parentel dans le Pilotage du REAAP du Finistère.

Direction

■ Daniel COUM

Psychologue clinicien, Daniel COUM dirige les services de l'association PARENTEL depuis 1995.

Secrétariat

■ Véronique MAUGET

Contact au 02 98 43 62 51 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Public

- Pilotes de REAAP

Pré-requis

- Les professionnels inscrits à la formation sont tenus d'avoir une pratique professionnelle rattachée au pilotage d'un "réseau" parentalité.

Objectifs

- Après plusieurs années d'exercice de la fonction de pilote de REAAP et après avoir suivi différents temps de formation sur la parentalité, faire le point sur sa posture de pilote, les projets en cours, le type d'actions soutenues, le portage de la dynamique de réseau dans son horizontalité, les liens avec le SDSF, les outils de communication...

Contenu

- Actualités sur les Réaap
- Partage d'expériences

Méthodologie

- Échange et mutualisation des pratiques

Évaluation

- Une évaluation sera réalisée à l'issue de la formation avec le formateur ;
- L'employeur se charge de l'évaluation « à froid » et en fait retour à Parentel.

Déroulement

- Durée : 1 jour
- Dates et lieu : 4 juin 2018 à RENNES
- Tarif : 160 € par participant pour un groupe de 8 à 12 personnes

